



Un don
d'espoir
pour la vie

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

du conseil de direction de l'Armée du Salut au Canada

Exercice clos le 31 mars 2018

L'Armée du Salut redonne
quotidiennement **espoir** et **dignité** aux
personnes vulnérables dans plus
de **400 collectivités** canadiennes
et dans **130 pays**.

© Conseil de direction de l'Armée du Salut au Canada
No. d'enregist 10795 1618 RR0001

Armée du Salut
Quartier général territorial du Canada et des Bermudes
2 Overlea Boulevard, Toronto, Ontario M4H 1P4
416-425-2111 | SalvationArmy.ca

Quartier general divisionnaire du Québec
1700 – 625 Avenue du Président-Kennedy
Montréal, QC H3A 1K2 | 514-288-2848

Rapports et données : Service territorial des finances
Conception : Service des relations publiques et du développement, août 2017

Photo de couverture : Jordon Thompson
Plat verso : GREY Canada, photographie, Nikki Oremrod

armedusalut.ca



imaginecanada.ca

CONTENU	PAGE
Commentaire de la direction	i
Rapport des auditeurs indépendants	xi
Bilan consolidé	1
État consolidé des résultats	2
État consolidé de l'évolution des soldes de fonds	3
État consolidé des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers consolidés	5 à 26

Commentaire de la direction

Introduction

Les présents états financiers consolidés décrivent les éléments de l'actif et du passif, les soldes de fonds, les revenus, les dépenses et le flux de trésorerie du Conseil de direction de l'Armée du Salut au Canada (« Armée du Salut ») et de toutes les entités qu'il administre à la fin de l'exercice financier terminé au 31 mars 2018. Ils ont été vérifiés par la firme d'experts comptables autorisés KPMG LLP, qui a formulé ses opinions le 4 juillet 2018.

Le présent commentaire de la direction a été préparé pour faciliter la compréhension des lecteurs de la situation financière de l'Armée du Salut. L'accent est mis sur les principaux résultats financiers durant l'exercice terminé, ainsi que les éléments clés de la politique et du cadre de contrôle interne de l'Armée. Ce cadre de contrôle contribue à garantir la fiabilité des états financiers.

Points saillants de la situation financière pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018

Revenus et dépenses

Les revenus totaux ont décliné de 2,7 % (22,4 millions de dollars) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018. Ce résultat est en grande partie imputable à une diminution des revenus de placements et des gains sur la cession d'immobilisations corporelles par rapport à l'exercice précédent, qui a été partiellement contrebalancée par une hausse des dons de bienfaisance et du financement public.

Les revenus de placements ont diminué de 32,9 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, et le fonds d'investissement général a réalisé un rendement de 9,3 % comparativement à 13,8 %, l'an dernier. Comme il est indiqué plus loin dans le présent document, le Conseil de direction de l'Armée du Salut au Canada a mis en place des politiques visant à atténuer la volatilité inhérente aux marchés financiers dans lesquels il investit.

L'an dernier, des gains considérables avaient été réalisés grâce à la vente d'une propriété dans la région de Vancouver qui ne servait plus à offrir de programmes. Cette année, il n'y a pas eu de vente similaire, ce qui a entraîné une diminution de 23,3 millions de dollars des gains sur la cession d'immobilisations corporelles. Les fonds découlant de la vente de la propriété ont été réservés à des projets immobiliers.

L'augmentation des dons de bienfaisance est due en grande partie à la campagne d'immobilisations menée à St. John's, où un nouveau Centre of Hope est actuellement en construction, à une collecte de fonds organisée à Toronto dans le but de rénover le Grace Hospital, ainsi qu'à un appel de fonds de secours pour les victimes des feux de forêt dans la région de Fort McMurray.

La construction d'un immeuble par le gouvernement du Yukon, dont celui-ci a fait don à l'Armée du Salut, à Whitehorse, pour y offrir un programme de logement de transition, a eu une incidence sur la hausse du financement public.

Dans l'ensemble, les dépenses ont augmenté de 3,7 % au cours du présent exercice, comparativement à 2 %, l'an dernier. Le facteur principal de cette augmentation des coûts, autre que l'inflation générale, est la hausse du salaire minimum au Canada, ce qui a entraîné une pression ascendante sur les coûts salariaux dans les établissements syndiqués et non syndiqués, notamment les magasins d'occasions, dont les frais d'exploitation ont augmenté de 7,4 % depuis l'an dernier.

Valeurs mobilières

La gestion des valeurs mobilières s'effectue de manière centralisée dans le fonds général d'investissement (le « Fonds »), dans lequel est conservé en fiducie l'excédent des fonds de fonctionnement, des fonds de dotation et des fonds provenant de dons affectés à long terme de toutes les entités administrées par le Conseil. Des intérêts calculés selon les taux du marché en vigueur pour des instruments financiers semblables sont versés aux entités. Les gains nets du Fonds permettent de compenser les dépenses d'administration du quartier général territorial (QGT) et des quartiers généraux divisionnaires (QGD), et de financer des programmes et des services.

Les allocations tirées des revenus de placement sont établies conformément à une politique des dépenses, définie selon des rendements prévus à long terme. Cette approche a l'avantage de procurer un niveau de financement plus stable et prévisible d'une année à une autre, ce qui permet d'atténuer l'effet des fluctuations des marchés financiers. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018, le Fonds a généré 93,9 millions de dollars, occasionné des dépenses de 4,9 millions de dollars et versé 7 millions de dollars en intérêts, et affiche un gain net de 82 millions de dollars. Dans le respect de la politique des dépenses, une somme de 34 millions de dollars a été allouée au fonctionnement de l'organisation.

L'administration du Fonds est confiée à des gestionnaires externes, conformément à l'énoncé des principes et des politiques d'investissement, qui établissent des critères de qualité, en plus d'interdire l'investissement dans des entreprises dont la principale activité consiste à produire, à distribuer ou à promouvoir des boissons alcoolisées, des produits du tabac, du matériel pornographique, du matériel de jeux de hasard ou d'armement, ainsi que dans des entreprises qui manifestement font peu de cas des problèmes environnementaux.

L'objectif du fonds d'investissement est de préserver la valeur des actifs réels (rajustée en fonction de l'inflation), et un taux de rendement annuel brut de 3,5 % à 4 %, avant l'incidence des retraits, sur une période de quatre ans. Au cours de la période de quatre ans se terminant le 31 mars 2018, le Fonds a affiché un rendement annuel moyen de 8,1 %. Lorsqu'on soustrait le taux moyen d'inflation de 1,6 % selon l'indice des prix à la consommation, on arrive à un taux réel de rendement de 6,5 %, bien au delà de l'objectif d'investissement.

Au cours de la période de dix ans terminée au 31 mars 2018, le taux de rendement annuel du Fonds était de 7 % ou de 5,4 % lorsqu'on déduit le taux d'inflation moyen de 1,6 %.

Avantages sociaux futurs des employés

Les états financiers reflètent les calculs actuariels au 31 mars 2018. L'élément de passif de 165,9 millions de dollars (156 millions en 2017) pour les avantages sociaux futurs du personnel représente la valeur estimative, au 31 mars 2018, des prestations accumulées pour les officiers d'active. Il n'y a aucun élément de passif pour d'autres employés (voir la note 9 des états financiers pour obtenir des renseignements additionnels).

Les officiers d'active reçoivent des avantages dans le cadre de deux régimes. Le régime de retraite des officiers est un régime à prestations déterminées enregistré auprès de la Commission des services financiers de l'Ontario, qui garantit des prestations de retraite de base aux officiers. Le régime complémentaire a pour but de procurer aux officiers des prestations de retraite supplémentaires, une assurance maladie lors de la retraite et certaines sommes forfaitaires.

Les deux régimes font l'objet d'une évaluation actuarielle tous les trois ans. La dernière évaluation du régime de retraite des officiers, qui est financé par le truchement d'une fiducie de pension, remonte au 31 mars 2017, date à laquelle il affichait un excédent, calculé selon un principe de continuité (c.-à-d., en supposant la poursuite des opérations), de 35,3 millions de dollars ou de 21,6 %, et un excédent de 13 millions de dollars ou de 7 %, selon l'approche de solvabilité (c.-à-d., en supposant que la totalité du régime serait liquidée à la date d'évaluation).

Bien que sur la base de la pérennité le régime au 31 mars 2017 fasse état d'un excédent, les états financiers indiquent un déficit. La raison principale de cette différence a trait aux taux d'escompte utilisés dans les évaluations respectives. Le taux de 3,7 % par année pour l'évaluation comptable, conformément aux normes en vigueur, reflète le rendement des obligations de sociétés de première catégorie. Le taux de 6 % par année pour l'évaluation en continuité du financement reflète le taux de rendement prévu à long terme sur les actifs que la fiducie de pension détient actuellement, y compris des rendements plus élevés anticipés sur les actions et les catégories d'actifs, autres que les obligations. Un taux d'escompte plus élevé se traduit par une diminution de la valeur des obligations, et vice versa, tous les autres facteurs étant les mêmes.

Au cours de l'exercice terminé au 31 mars 2018, l'Armée du Salut a versé des contributions de l'ordre de 2,2 millions de dollars à la fiducie de pension. En raison de la position de financement excédentaire, on s'attend à ce que les revenus de placement soient suffisants pour assurer le financement du régime de retraite dans un avenir prévisible. Cependant, étant donné que l'Armée du Salut a depuis cessé de cotiser à la fiducie, le besoin de verser à nouveau des contributions est examiné annuellement.

La dernière évaluation du régime complémentaire remonte au 31 mars 2017. À cette date, la valeur estimative du passif relatif aux prestations de retraite supplémentaires était de 108,5 millions de dollars, le coût annuel de service pour les prestations accumulées des officiers, de 1,2 million de dollars, et les prestations annuelles versées aux officiers retraités totalisaient 7 millions de dollars. Aucun élément d'actif n'a été mis de côté pour assurer le versement des prestations. Cependant, le fonds général d'investissement de l'Armée du Salut est suffisamment doté pour couvrir ses fonds de dotation et d'autres fonds à usage restreint, ainsi que ses obligations prévues en ce qui a trait aux avantages sociaux futurs des employés.

La prochaine évaluation actuarielle des deux régimes sera effectuée en date du 31 mars 2020.

Dettes à long terme

L'Armée du Salut évite tout financement par emprunt, sauf pour l'acquisition et l'aménagement de terrains et d'immeubles. Le total des prêts et des hypothèques exigibles – 64,3 millions de dollars (long terme) et 14,6 millions de dollars (court terme) – a diminué de 7,7 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent grâce à un remboursement du capital de 9,3 millions de dollars, et à de nouvelles ententes de financement de 1,6 million de dollars conclues au cours de l'exercice.

- 32,6 millions de dollars représentent des fonds de dotation grevés d'affectation à perpétuité d'origine externe;
- 18,7 millions de dollars représentent des fonds de dotation d'origine interne pour financer certains programmes de façon permanente.

Les 874,3 millions de dollars qui restent (827,1 millions de dollars en 2017) représentent les fonds nets qui sont mis de côté pour l'avenir. Ils sont ventilés comme suit :

	2018	2017
Fonds soumis à des restrictions externes	183,7 \$	177,3 \$
Fonds soumis à des restrictions internes		
Réserve constituée avec des revenus de placement, conformément à une politique des dépenses	375,1 \$	363,4 \$
Autres fonds soumis à des restrictions internes	222,4 \$	256,7 \$
Total des fonds soumis à des restrictions	781,2 \$	797,4 \$
Fonds sans restrictions		
Fonds d'exploitation	93,1 \$	29,7 \$
	874,3 \$	827,1 \$

L'objectif de l'Armée est de s'assurer que le solde du fonds d'administration sans restrictions correspond à au moins trois mois (90 jours) de dépenses d'exploitation. Dans l'ensemble, il y a suffisamment d'argent dans le fonds d'exploitation (93,1 millions de dollars) pour couvrir environ 50 jours de dépenses d'exploitation, ce qui est une nette amélioration par rapport aux 17 jours atteints lors de l'exercice précédent, même si notre objectif n'a pas encore été atteint. Au cours de l'année, le Conseil de gestion territorial a autorisé la fermeture de plusieurs réserves soumises à des restrictions internes afin de regarnir le fonds d'administration au niveau approprié.

L'Armée du Salut prend sa responsabilité en matière d'intendance au sérieux. Bien qu'elle aspire à octroyer des fonds pour réaliser sa mission aussi rapidement et efficacement que possible, elle doit être prudente et assurer sa viabilité à long terme afin de pouvoir continuer à offrir des services et des programmes dans les années à venir. Nous croyons que cet équilibre est bien maintenu.

Gouvernance

Les renseignements concernant la structure de gouvernance globale de l'Armée du Salut se trouvent dans le rapport annuel (www.salvationarmy.ca/annualreport). Les comités suivants jouent des rôles de premier plan en ce qui a trait à la gestion financière et au contrôle interne, relativement à la présentation de l'information financière.

Conseil territorial des finances

Le Conseil territorial des finances (un comité du Conseil de gestion territorial) est responsable de la surveillance de la gestion de toutes les ressources financières et immobilières de l'Armée du Salut au sein du territoire du Canada et des Bermudes.

Membres	Fonction occupée, le cas échéant	Date de nomination	Nombre de réunions auxquelles le membre peut assister en 2017/2018	Nombre de présences aux réunions en 2017/2018
Commissaire Susan McMillan , <i>B.Com, MBA, CPA, CGA</i> Chef de territoire	Présidente	1 ^{er} septembre 2014	19	15
Colonel Lee Graves , <i>MBA</i> Secrétaire en chef	Vice-président (vice président depuis le 1er janvier 2017)	1 ^{er} juillet 2013	19	18
M. R. Paul Goodyear , <i>B.Com, MBA, CPA, CMA</i> Secrétaire des finances	Secrétaire	1 ^{er} juillet 2001	19	13
M. Arnold Adey , <i>B.Com, MBA, CPA, CMA</i> Secrétaire adjoint des finances		1 ^{er} mars 2018	2	2
Lieutenant colonelle Marsha Jean Bowles Secrétaire des programmes		1 ^{er} janvier 2017	19	15
Lieutenant-colonel Jamie Braund , <i>B.Sc., MAL</i> Secrétaire du personnel		1 ^{er} juillet 2014	19	17
Lieutenant-colonel James Champ , <i>BRE, MBA</i> Secrétaire des communications		1 ^{er} juillet 2013	19	17
Major Glenda Davis , <i>MBA</i> Secrétaire territoriale des services sociaux		1 ^{er} août 2017	11	9
M. David Dunstan , <i>B.Com., CPA, CMA</i> Secrétaire adjoint des finances		1 ^{er} août 2012 au 28 février 2018	17	16
M^{me} Mary Ellen Eberlin , <i>BScN, MScN</i> Secrétaire territorial des services sociaux		1 ^{er} septembre 2013 au 31 juillet 2017	8	4
Major Terence Hale , <i>BRE</i> Secrétaire territorial des œuvres de jeunesse		1 ^{er} août 2017	11	7
M^{me} Marjory Kerr , <i>BA, MASc, Ph.D</i> Présidente du Collège universitaire Booth		1 ^{er} janvier 2017	19	17
M. Graham Moore , <i>B.Com., MBA, CPA, CMA</i> Directeur du développement organisationnel		1 ^{er} septembre 2013	19	16
Major Shona Pike , <i>BA</i> Secrétaire des candidats		1 ^{er} septembre 2015 au 31 juillet 2017	8	4
Lieutenant-colonel Fred Waters , <i>MA</i> Secrétaire de l'administration des affaires		1 ^{er} septembre 2013	19	16

Comité d'audit

Le comité d'audit est chargé de surveiller la production des rapports financiers, ainsi que la qualité et l'intégralité des données dans les états financiers et la divulgation de renseignements financiers, les contrôles internes du processus d'information financière et la conformité aux exigences de la loi et de la réglementation.

Le comité d'audit examine les états financiers consolidés audités et évalue :

- a qualité et la justesse des principes et des politiques sur la préparation des états financiers, ainsi que tout changement dans les principes comptables et les politiques proposées;
- les estimations importantes qui servent à la préparation des états financiers;
- les écarts importants par rapport aux budgets établis ou aux résultats comparables au cours de périodes antérieures.

Les membres du comité d'audit discutent des états financiers et du rapport des auditeurs avec ces derniers ainsi que la direction, afin d'éventuellement recommander au Conseil de direction l'approbation des états financiers.

Le comité d'audit supervise les contacts de l'Armée du Salut avec les auditeurs externes, et au besoin recommande au Conseil de direction la nomination ou le remplacement d'un auditeur, ainsi que la rémunération proposée pour les services qui seront fournis.

Les membres du comité d'audit se chargent également de superviser l'établissement d'un système adéquat de contrôles internes par la direction, de vérifier l'intégrité du processus d'information financière et de discuter de l'exposition à d'importants risques financiers.

Le comité d'audit est formé de trois membres de l'extérieur de l'organisation, qui ne sont pas des employés de l'Armée du Salut, et de deux membres du Conseil de direction. Bien que des cadres dirigeants qui gèrent les finances et l'audit interne assistent aux réunions du comité pour aider aux travaux, le comité peut rencontrer des auditeurs externes sans la présence de membres du Conseil de direction ou d'autres cadres dirigeants de l'Armée du Salut.

Membres	Fonction occupée, le cas échéant	Date de nomination	Nombre de réunions auxquelles le membre peut assister en 2017/2018	Nombre de présences aux réunions en 2017/2018
M^{me} Patricia L. O'Malley , <i>B.Com., CPA, FCA</i> Présidente du Conseil et experte conseil indépendante en information financière *	Présidente	1 ^{er} janvier 2017	3	3
M. Brian W. Barrington , <i>B.Com</i> Expert-comptable indépendant *		1 ^{er} janvier 2017	3	2
M^{me} Annie Giraudou , <i>CPA, CA, MBA, FLMI, CFSA, CRMA, ASC</i> Vice-présidente principale et chef des risques, Ivanhoé Cambridge *		1 ^{er} janvier 2017	3	3
Colonel Lee Graves , <i>MBA</i> Secrétaire en chef		1 ^{er} janvier 2017	3	3
Lieutenant colonel Fred Waters , <i>MA</i> Secrétaire de l'administration des affaires		1 ^{er} janvier 2017	3	3

* Membres bénévoles

Comité consultatif des placements

Le comité consultatif des placements est responsable de la présentation de recommandations au Conseil territorial des finances en ce qui a trait aux politiques et aux structures d'investissement de l'Armée du Salut. Le comité examine les énoncés de la politique d'investissement et propose des recommandations relativement aux révisions, le cas échéant, supervise le recrutement et la sélection de sociétés de gestion de placements et fait des recommandations relativement à leur embauche, surveille les rendements des portefeuilles de l'Armée du Salut et veille à ce qu'ils soient gérés de façon à garantir un rendement optimal à long terme, qui répond aux besoins de l'Armée, conformément aux énoncés de la politique d'investissement.

Membres	Fonction occupée, le cas échéant	Date de nomination	Nombre de réunions auxquelles le membre peut assister en 2017/2018	Nombre de présences aux réunions en 2017/2018
M. William Chinery , <i>B.Math., FCIA, FSA, CFA</i> Expert conseil indépendant en matière de placements*	Président	1 ^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2017	3	2
M. Kevin Fahey , <i>B.Com., LL.B., CFA</i> Directeur, Investissements Colleges of Applied Arts & Technology Pension Plan *	Président	1 ^{er} septembre 2010 (président depuis le 1er janvier 2018)	4	4
M. William J. Stafford , <i>B.Com., MBA, CFA</i> Directeur des investissements	Secrétaire	1 ^{er} octobre 2001 au 31 décembre 2017	3	3
M^{me} Mary Ann Wiley , <i>BA, CFA</i> Experte conseil indépendante en matière de placements *	Secrétaire	1 ^{er} janvier 2017 (secrétaire depuis le 1er janvier 2018)	4	4
M. August Cruikshanks , <i>MBA, CFA</i> Directeur de la recherche, Eckler Ltd.k		1 ^{er} janvier 2018	1	0
M. David Dunstan , <i>B.Com., CPA, CMA</i> Secrétaire adjoint des finances		1 ^{er} janvier 2017	4	4
M. Michael Gallimore , <i>B.Com., MBA, CFA</i> Expert conseil indépendant en matière de placements *		5 juin 2013	4	4
M. R. Paul Goodyear , <i>B.Com., MBA, CPA, CMA</i> Secrétaire des finances		1 ^{er} octobre 1998	4	4
M. Yannick Ménard , <i>B.Sc., CFA, FCIA, FSA</i> Directeur général – Fonds de retraite – BMO *		29 juillet 2013	4	2
Lieutenant-colonel Fred Waters , <i>MA</i> Secrétaire de l'administration des affaires		1 ^{er} janvier 2017	4	3

* Membres bénévoles

Contrôles internes

L'Armée du Salut est dotée de mécanismes de contrôle interne efficaces afin de protéger ses actifs et d'assurer l'exactitude de la présentation de l'information financière.

Le comité d'audit est responsable de la surveillance globale des contrôles internes de l'information financière. Le comité consultatif de l'audit interne surveille la fonction de vérification interne. Le service de l'audit interne procède aux vérifications internes et effectue d'autres tâches pour déterminer l'efficacité des contrôles internes et la façon de corriger les lacunes.

Outre les audits internes et externes canadiens, l'Armée du Salut est soumise à des audits triennaux effectués par une équipe de vérificateurs internes de son quartier général international, situé à Londres. Selon le rapport du dernier audit, effectué en 2017, qui couvrait la période du 1er avril 2014 au 31 mars 2017, l'Armée du Salut du Canada et des Bermudes est « dans une bonne position financière, en grande partie grâce à la gestion rigoureuse et à l'utilisation prudente des apports continus de revenus instables... ». Malheureusement, le temps imparti ne permet pas un examen approfondi de tous les dossiers, et l'audit ne peut déterminer chaque cas de manquement aux politiques et aux procédures. Cependant, notre rapport indique que des politiques et des procédures établies et efficaces sont appliquées. En outre, la direction s'acquitte très bien de ses tâches de gestion et de ses responsabilités fiduciaires et juridiques. En outre, le Conseil de direction fait preuve de saines pratiques de gestion.

De plus, un code de déontologie (armedusalut.ca/code-de-deontologie) et une politique de dénonciation (armedusalut.ca/politique-de-denonciation) sont en place. Le code de déontologie définit les attentes en matière de comportement pour le personnel et les bénévoles, et la politique de dénonciation fournit un mécanisme pour la formulation de plaintes lorsque des manquements au code et à d'autres politiques clés sont observés. Au cours de l'exercice terminé au 31 mars 2018, aucune plainte n'a été reçue en ce qui a trait au non-respect de politiques par des personnes responsables de la surveillance de la présentation de l'information financière.

Rémunération du personnel

L'Armée du Salut emploie des officiers d'active et des laïques. Le régime de rémunération des officiers d'active de l'Armée du Salut comprend l'hébergement, l'ameublement, les services publics, la location d'un véhicule ou une allocation pour véhicule, ainsi qu'une allocation en espèces calculée selon le nombre d'années de service. L'Armée du Salut estime que le montant des avantages et des allocations versé aux officiers supérieurs est considérablement inférieur à celui que touchent les cadres d'organisations similaires qui exercent des responsabilités semblables. En 2017, le revenu imposable des cinq officiers consacrés de l'Armée du Salut qui occupent les postes les plus élevés au Canada (incluant les allocations en espèces, l'hébergement, la location du véhicule et les autres avantages) variait entre 41 861 \$ et 66 335 \$. Le revenu moyen était de 47 980 \$.

Le volume et l'étendue des activités de l'Armée du Salut créent un niveau de complexité qui l'oblige à embaucher des spécialistes ainsi que du personnel technique afin de compléter l'ensemble des compétences de ses officiers. Même si les salaires de ces employés sont généralement inférieurs à ceux qu'ils pourraient toucher dans une entreprise à but lucratif, la concurrence est grande entre les organismes de bienfaisance en ce qui a trait au personnel spécialisé. Par conséquent, les salaires des cadres des organismes sans but lucratif ont augmenté au cours des dernières années afin d'attirer et de retenir le personnel qualifié.

En 2017, l'Armée du Salut employait 101 employés laïques dont le revenu imposable (incluant le salaire et les avantages) excédait 100 000 \$:

Échelle salariale	Nombre d'employés
100 000 \$ – 119 999 \$	64
120 000 \$ – 149 999 \$	27
150 000 \$ – 199 999 \$	7
200 000 \$ – 249 999 \$	2
250 000 \$ – 299 999 \$	0
300 000 \$ – 349 999 \$	1

Le fait d'offrir des salaires concurrentiels afin d'attirer des professionnels compétents, tout en veillant à ce que la rémunération des cadres soit juste et convenable, crée une certaine tension. Cette difficulté se fait particulièrement sentir dans le milieu des organismes sans but lucratif. En effet, ceux-ci et leurs donateurs se préoccupent de maintenir des coûts administratifs à un niveau raisonnable, afin que le maximum de fonds disponibles serve à la prestation directe de services. L'Armée du Salut s'efforce d'embaucher des personnes hautement qualifiées, tout en gérant ses ressources de manière prudente.

Collecte de fonds

Depuis 136 ans, de fidèles donateurs aident l'Armée du Salut à maintenir sa tradition, qui consiste à répondre aux besoins essentiels d'hommes, de femmes et d'enfants vulnérables, au Canada, aux Bermudes et partout dans le monde. L'Armée du Salut leur est profondément reconnaissante de leur générosité et de leur confiance. En effet, ces amis de l'Armée savent que l'organisation utilisera judicieusement leurs dons. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2018, les dons provenant du grand public ont totalisé 201,9 millions de dollars, comparativement à 187,5 millions de dollars l'année précédente, ce qui représente une hausse de 7,7 %.

Les coûts relatifs à la collecte de fonds sont assumés en grande partie par le service des relations publiques et du développement (RPD). Au cours de l'exercice, ces coûts se sont chiffrés à 23,4 millions de dollars, comparativement à 22,7 millions, l'année précédente. Par rapport au montant des dons recueillis, la proportion de ces coûts est de 11,6 %, ce qui représente une diminution comparativement à l'an dernier (12,1 %), pour une moyenne annuelle de 11,8 % durant les cinq dernières années.

Il y a toutefois lieu de noter que certains coûts liés à la collecte de fonds engagés par les postes ne sont pas enregistrés comme tels, et que d'autres qui font partie du total des coûts assumés par le RPD devraient plutôt être catégorisées comme frais d'administration ou de services directs.

Un système est actuellement mis en place pour prendre en compte ces coûts de façon plus précise dans les années à venir. Toutefois, selon la direction, le pourcentage global des dons, proportionnellement aux coûts liés à la collecte de fonds, ne sera pas altéré par cette analyse.

Les résultats obtenus par l'Armée du Salut se comparent très favorablement à la limite de 35 % imposée par l'Agence du revenu du Canada. Parallèlement, on doit admettre que le critère de la « proportion des dons de bienfaisance allouée aux coûts liés à la collecte de fonds » comporte plusieurs limitations pour ce qui est de déterminer l'efficacité d'une œuvre de bienfaisance.

Premièrement, aucun don de matériel (magasins d'occasions) ou de service n'est pris en compte dans les présents états financiers, même si des coûts sont engagés pour l'obtention de ces dons.

Deuxièmement, comme leur nom l'indique, certaines de ces activités pour lesquelles des coûts ont été engagés sont liées à des fonctions de marketing et de communication plutôt qu'à des activités de financement.

Troisièmement, les coûts associés au programme de dons planifiés et les dépenses engagées pour générer ce type de dons, et en particulier les legs et les successions, ne sont généralement pas encourus dans l'année de réception des dons.

Quatrièmement, dépenser trop peu pour une collecte de fonds peut être contre-productif; un investissement réel, mais non extravagant, permet de recueillir des dons additionnels. L'Armée du Salut évalue régulièrement ses méthodes de financement dans l'intention de trouver l'équilibre entre l'efficacité et l'efficience de ses activités de collecte de fonds.

Frais d'administration

Un grand nombre de donateurs veulent savoir combien d'argent un organisme de bienfaisance alloue à l'administration et à la gestion de ses activités, et combien de fonds sont versés pour la prestation des programmes et des services. Actuellement, l'Armée du Salut définit ses activités de fonctionnement comme des programmes et des services. Seules les activités du quartier général territorial et des quartiers généraux divisionnaires sont considérées comme des dépenses administratives. Au cours de la période de cinq ans qui a pris fin en mars 2018, les coûts de fonctionnement du QGT et des QGD, autres que ceux associés directement à la prestation et au soutien de programmes et de services, comme le développement de ressources pour les programmes, représentaient en moyenne 5,3 % des dépenses totales.

Même si ce pourcentage est faible comparativement à d'autres organismes de bienfaisance, l'Armée du Salut met en garde les parties intéressées qui pourraient tirer des conclusions fondées sur un indicateur unique. Premièrement, certains frais d'administration sont actuellement comptabilisés comme des services directs offerts par les postes. Un système est actuellement mis en place pour différencier ces frais dans les années à venir. Deuxièmement, bien que les frais d'administration constituent habituellement un indicateur d'efficacité globale, ils n'indiquent pas nécessairement l'efficacité de la prestation de services.

En outre, cet indicateur ne permet pas de fournir une comparaison raisonnable entre les organisations. En général, les petits organismes ne profitent pas des économies d'échelle qui aident les grands organismes à atteindre des ratios plus bas. Les organismes de collecte de fonds ont tendance à avoir des ratios moins élevés que les organismes de bienfaisance qui fournissent des services.

Les fonctions d'administration et de gestion sont tout aussi essentielles pour obtenir des résultats efficaces que les programmes et les services. Sans elles, les organismes de bienfaisance comme l'Armée du Salut auraient beaucoup moins de succès. En conséquence, mettre indûment l'accent sur une réduction au minimum des frais d'administration et de gestion pourrait se traduire par un effet désavantageux sur les activités de l'organisation.

L'Armée du Salut s'engage à ce que ses frais d'administration demeurent dans des limites raisonnables, compte tenu de la taille et de la complexité de l'organisation, et à offrir des programmes et des services efficaces.

Confidentialité

L'Armée du Salut s'engage à assurer la protection des renseignements personnels de ses donateurs, de ses clients, de ses bénévoles, de ses employés et de ses membres, et se soucie toujours de traiter soigneusement, et selon les règles de confidentialité appropriées, les renseignements personnels. Ceux-ci seront utilisés ou divulgués uniquement pour les objectifs pour lesquels ils ont été recueillis, sauf s'il y a consentement de la personne concernée ou une exigence de la loi. Ils ne seront conservés pas plus longtemps qu'il est nécessaire, et l'Armée n'échange, ne loue ni ne vend de renseignements personnels à de tierces parties.

Dons

L'Armée du Salut accepte les dons sans restrictions et les dons affectés à un programme particulier ou pour un objectif spécifique, à la condition que ces dons n'aillent pas à l'encontre de la mission, des objectifs et des priorités de l'organisation. Certains dons peuvent être affectés à des programmes particuliers de l'Armée du Salut ou à une collectivité du Canada ou dans un autre pays où l'Armée exerce ses activités.

Si après avoir accepté un don, l'Armée du Salut, agissant de façon raisonnable, estime que des circonstances et des questions pratiques font en sorte qu'il est impossible d'utiliser le don pour son utilisation prévue, elle peut en redéfinir l'usage en tentant le plus possible de respecter l'intention première du donateur.

L'Armée du Salut utilise les fonds recueillis dans le cadre des campagnes de collecte auprès du grand public pour financer ses activités, ses programmes et ses services sociaux et communautaires, et non ses ministères de poste et de congrégation, à moins que les donateurs veuillent expressément que leurs dons servent à ce dernier usage.

L'Armée du Salut utilise les fonds recueillis dans le cadre des campagnes de collecte auprès du public pour financer ses activités, ses programmes et ses services sociaux et communautaires, plutôt que ses ministères de poste et de congrégation, à moins que les donateurs veuillent expressément que leurs dons servent à ce dernier usage.

Programme de normes d'Imagine Canada

L'Armée du Salut place la responsabilisation au cœur de sa relation avec ses donateurs et le grand public. L'Armée du Salut a obtenu l'agrément d'Imagine Canada, qui témoigne de l'excellence des organismes de bienfaisance et sans but lucratif en matière de responsabilisation, de transparence et de gouvernance.



Responsabilité de la direction concernant la communication de l'information financière

La direction est responsable des présents états financiers consolidés, qui ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus qui s'appliquent aux organismes sans but lucratif, et qui ont été établis par le Conseil des normes comptables (CNC).

La préparation de l'information financière fait partie intégrante de l'administration courante de l'Armée du Salut. La direction a établi des contrôles internes pour assurer l'objectivité et la fiabilité des données financières, de même que la protection des éléments d'actif de l'organisation.

Le Conseil de direction de l'Armée du Salut du Canada assume la responsabilité globale des états financiers, avec l'aide du comité d'audit, dont les membres rencontrent régulièrement ceux de la direction ainsi que les auditeurs internes et externes, pour s'assurer de la fiabilité des contrôles internes, réviser les états financiers et examiner le rapport des auditeurs. Le Conseil de direction nomme les auditeurs et approuve les états financiers sur les recommandations du comité d'audit.

Les états financiers ont été vérifiés par des auditeurs externes du cabinet de comptables agréés KPMG LLP. Leur rapport définit l'envergure de la vérification qu'ils ont effectuée et contient leur avis à propos des états financiers.

Lieutenant-colonel Fred Waters, MA
Secrétaire territorial de l'administration des affaires
et trésorier du conseil de direction

M. R. Paul Goodyear, MBA, FCPA, FCMA
Secrétaire territorial des finances
et secrétaire du conseil de direction

Le 12 juillet 2018



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Vaughan Metropolitan Centre
100 New Park Place, Bureau 1400
Vaughan (Ontario) L4K 0J3
Canada
Tél. 905-265-5900
Télééc. 905-265-6390

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au Conseil de direction de
l'Armée du Salut au Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Conseil de direction de l'Armée du Salut au Canada, qui comprennent le bilan consolidé au 31 mars 2018, les états consolidés des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.



Page 2

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, le Conseil de direction de l'Armée du Salut au Canada tire des produits de dons de bienfaisance dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Ainsi, la vérification de ces produits a été limitée aux montants inscrits dans les registres du Conseil de direction de l'Armée du Salut au Canada. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si, au 31 mars 2018 et au 31 mars 2017, et pour les exercices clos à ces dates, certains redressements auraient dû être apportés aux dons de bienfaisance et à l'excédent (l'insuffisance) des produits par rapport aux charges présenté dans les états consolidés des résultats, à l'excédent (l'insuffisance) des produits par rapport aux charges présenté dans les états consolidés de l'évolution des soldes de fonds, à l'excédent des produits par rapport aux charges présenté dans les états consolidés des flux de trésorerie et aux actifs et soldes de fonds présentés dans les bilans consolidés. Cela nous a conduits à exprimer une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers consolidés au 31 mars 2017 et pour l'exercice clos à cette date.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Conseil de direction de l'Armée du Salut au Canada au 31 mars 2018, ainsi que de ses résultats d'exploitation consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Le 4 juillet 2018
Vaughan, Canada

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Bilan consolidé
(en milliers de dollars)

Au 31 mars 2018, avec les informations comparatives pour 2017

	2018	2017
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	29 557 \$	53 387 \$
Débiteurs et autres actifs à court terme	32 396	27 766
	61 953	81 153
Titres (note 4)	1 097 364	1 019 302
Immobilisations corporelles (note 6)	725 071	707 006
Autres actifs [note 7 a)]	4 741	4 801
	1 889 129 \$	1 812 262 \$

Passif et soldes de fonds

Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	59 550 \$	53 846 \$
Produits reportés	13 729	17 490
Tranche des emprunts et des emprunts hypothécaires échéant à moins de un an (note 8)	14 550	17 766
	87 829	89 102
Passif à long terme		
Avantages sociaux futurs [note 9 a)]	165 915	155 986
Emprunts et emprunts hypothécaires (note 8)	64 342	68 838
Acomptes sur baux à vie (note 10)	11 510	11 805
Autres passifs [notes 7 b) et 9 b)]	8 394	9 585
	250 161	246 214
Soldes de fonds		
Fonds d'exploitation [note 11 a)]	93 127	29 715
Fonds de dotation [note 11 b)]	51 300	63 449
Autres fonds affectés [note 11 c)]	781 217	797 429
Fonds des immobilisations	625 495	586 353
	1 551 139	1 476 946

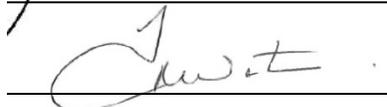
Éventualités et engagements (notes 16 et 17)

1 889 129 \$ 1 812 262 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du Conseil de direction,


_____, secrétaire


_____, trésorier

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

État consolidé des résultats
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2018, avec les informations comparatives pour 2017

	2018				2017			
	Fonds affectés		Fonds affectés		Fonds affectés		Fonds affectés	
	Fonds d'exploitation	Fonds de dotation	Autres immobilisations	Total	Fonds d'exploitation	Fonds de dotation	Autres immobilisations	Total
Produits								
Soutien public								
Dons de bienfaisance	113 124 \$	634 \$	83 830 \$	4 262 \$	201 850 \$	293 \$	78 435 \$	83 \$
Vente de biens donnés	158 744	—	—	—	158 744	—	—	—
	271 868	634	83 830	4 262	360 594	293	78 435	83
Fonds fournis par les pouvoirs publics	235 439	—	1 290	15 134	251 863	—	514	12 670
Frais de service	83 062	—	—	—	83 062	—	—	—
Revenus de placement (note 12)	93 026	—	836	—	93 862	—	876	—
Gain à la cession d'immobilisations corporelles	—	—	—	1 028	1 028	—	—	24 293
Autres	15 759	—	529	1 003	17 291	—	597	1 060
	699 154	634	86 485	21 427	807 700	293	80 422	38 106
Charges (note 13)								
Programmes et services caritatifs								
Traitement de la toxicomanie, services correctionnels et refuges	187 235	—	—	—	187 235	—	—	—
Soins de santé	125 671	—	—	—	125 671	—	—	—
Services aux collectivités et aux familles	63 056	—	—	—	63 056	—	—	—
Ministères paroissiaux	49 977	—	—	—	49 977	—	—	—
Services à l'enfance et à la jeunesse	15 682	—	—	—	15 682	—	—	—
Éducation	8 261	—	—	—	8 261	—	—	—
Développement et missions à l'étranger	600	—	5 204	—	5 804	—	4 198	—
Autres programmes et services	13 160	—	—	—	13 160	—	—	—
	463 642	—	5 204	—	468 846	—	4 198	—
Activités des boutiques d'articles d'occasion	148 696	—	—	—	148 696	—	—	—
Activités des quartiers généraux	39 890	—	—	—	39 890	—	—	—
Collectes de fonds et relations publiques	12 740	—	10 621	—	23 361	—	11 265	—
Amortissement	—	—	—	32 511	32 511	—	—	30 482
Autres	13 361	—	—	172	13 533	—	—	2 325
	678 329	—	15 825	32 683	726 837	—	15 463	32 807
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	20 825 \$	634 \$	70 660 \$	(11 256)\$	80 863 \$	293 \$	64 959 \$	5 299 \$
								129 044 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

État consolidé de l'évolution des soldes de fonds
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2018, avec les informations comparatives pour 2017

2018	Fonds d'exploitation [note 11 a)]	Fonds affectés			Total
		Fonds de dotation [note 11 b)]	Autres [note 11 c)]	Fonds des immobilisations	
Soldes de fonds à l'ouverture de l'exercice	29 715 \$	63 449 \$	797 429 \$	586 353 \$	1 476 946 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	20 825	634	70 660	(11 256)	80 863
Variation de l'écart de conversion cumulé	(596)	–	–	–	(596)
Réévaluation et autres éléments [note 9 a)]	(6 074)	–	–	–	(6 074)
Virements interfonds, montant net (note 14)	49 257	(12 783)	(86 872)	50 398	–
Soldes de fonds à la clôture de l'exercice	93 127 \$	51 300 \$	781 217 \$	625 495 \$	1 551 139 \$

2017	Fonds d'exploitation [note 11 a)]	Fonds affectés			Total
		Fonds de dotation [note 11 b)]	Autres [note 11 c)]	Fonds des immobilisations	
Soldes de fonds à l'ouverture de l'exercice	(873) \$	62 976 \$	703 281 \$	570 439 \$	1 335 823 \$
Excédent des produits par rapport aux charges	58 493	293	64 959	5 299	129 044
Variation de l'écart de conversion cumulé	350	–	–	–	350
Réévaluation et autres éléments [note 9 a)]	11 729	–	–	–	11 729
Virements interfonds, montant net (note 14)	(39 984)	180	29 189	10 615	–
Soldes de fonds à la clôture de l'exercice	29 715 \$	63 449 \$	797 429 \$	586 353 \$	1 476 946 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

État consolidé des flux de trésorerie
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2018, avec les informations comparatives pour 2017

	2018	2017
Flux de trésorerie liés aux :		
Activités d'exploitation		
Excédent des produits par rapport aux charges	80 863 \$	129 044 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie [note 15 a)]	(28 916)	(82 390)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation [note 15 b)]	(2 687)	(563)
Cotisations au titre des autres avantages complémentaires de retraite	(3 754)	(4 552)
Cotisations aux régimes de retraite à prestations définies et à prestations de retraite supplémentaires	(3 802)	(4 715)
	<u>41 704</u>	<u>36 824</u>
Activités de financement		
Diminution (augmentation) des autres actifs	60	(200)
Remboursement d'emprunts et d'emprunts hypothécaires	(9 325)	(8 689)
Augmentation des emprunts et des emprunts hypothécaires	1 613	4 034
Diminution des autres passifs	(1 161)	(2 415)
Diminution des acomptes sur baux à vie	(295)	(350)
	<u>(9 108)</u>	<u>(7 620)</u>
Activités d'investissement		
Vente (achat) de titres, montant net	(6 282)	20 915
Ajouts d'immobilisations corporelles	(57 525)	(59 564)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	7 977	30 933
	<u>(55 830)</u>	<u>(7 716)</u>
Variation de l'écart de conversion cumulé [note 11 a)]	<u>(596)</u>	<u>350</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(23 830)	21 838
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	53 387	31 549
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>29 557 \$</u>	<u>53 387 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2018

Le Conseil de direction de l'Armée du Salut (le « Conseil de direction »), société constituée par une loi spéciale adoptée par le Parlement, est la personne morale principale par laquelle l'Armée du Salut, mouvement international, exerce ses activités au Canada. Le Conseil de direction est un organisme de bienfaisance religieux sans but lucratif, enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada pour les dons de bienfaisance qui donnent droit à une déduction fiscale, et toutes les autres entités de l'Armée du Salut sont considérées comme des organismes sans but lucratif affiliés du Conseil de direction. The Salvation Army Corporation of Bermuda est une entité contrôlée par l'entremise de laquelle le Conseil de direction exerce ses activités aux Bermudes.

L'Armée du Salut est une aile évangélique de l'Église chrétienne universelle. Son message est fondé sur la Bible. Son ministère est inspiré par l'amour de Dieu. Sa mission consiste à partager l'amour de Jésus-Christ, à répondre aux besoins des gens et à influencer le changement à l'échelle des collectivités partout dans le monde.

L'Armée du Salut au Canada et aux Bermudes (l'« Armée ») se compose du quartier général territorial (le « QGT »), des neuf quartiers généraux divisionnaires (les « QGD »), du College for Officer Training, du Collège universitaire William-et-Catherine-Booth, du service national de recyclage (le « SNR »), et de plus de 400 ministères d'exploitation, dont certains sont des sociétés distinctes. Les ministères exercent leurs activités à titre de postes (églises), de centres communautaires, d'établissements de soins de longue durée, de centres de soins palliatifs et d'un hôpital, de maisons de transition et de refuges, de centres de traitement de la toxicomanie et de centres de réadaptation, de boutiques d'articles d'occasion ainsi que d'autres programmes sociaux.

1. Mode de présentation

Les états financiers consolidés présentent, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel des comptes professionnels agréés du Canada* (le « Manuel de CPA Canada »), l'actif et le passif, les soldes de fonds, les produits et les charges et les flux de trésorerie du Conseil de direction et des entités qu'il contrôle.

a) Fonds d'exploitation

Le fonds d'exploitation sert à comptabiliser les activités administratives et les activités liées à l'exploitation de l'Armée.

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2018

1. Mode de présentation (suite)

b) Fonds affectés

i) Fonds de dotation

Le fonds de dotation sert à comptabiliser les montants en capital des dotations grevées d'affectations d'origine externe et les fonds sans affectations désignés à l'interne comme des dotations, dont les montants doivent être conservés à perpétuité.

Les affectations d'origine externe font référence à toute condition ou tout usage particulier demandé ou exigé par les donateurs au moment de faire un don à l'Armée, tandis que les affectations d'origine interne font référence aux fonds que la direction de l'Armée a affectés à une fin particulière et qui ne sont grevés d'affectations imposées par les donateurs ou d'autres tiers.

ii) Autres fonds affectés

Dans les autres fonds affectés sont comptabilisés les fonds reçus et utilisés, qui sont grevés d'affectations externes ou internes [note 11 c)], à l'exclusion des éléments liés au fonds de dotation ou au fonds de capital.

Les fonds grevés d'affectations externes comprennent les fonds reçus dans le cadre des campagnes de souscription de l'Armée (fonds qui servent à financer les services communautaires et sociaux de l'Armée au Canada et aux Bermudes), les dons de bienfaisance et les legs grevés d'affectations d'origine externe, à l'exception des dotations, ainsi que les fonds reçus et utilisés dans le cadre des campagnes de souscription mondiale (fonds qui servent à soutenir l'œuvre de l'Armée à l'échelle internationale).

Les fonds grevés d'affectations internes font référence aux réserves que l'Armée a affectées à des fins particulières, notamment aux activités des exercices futurs. Les fonds grevés d'affectations internes comprennent la réserve des revenus de placement excédentaires. Conformément aux politiques de l'Armée, les revenus de placement sont affectés aux activités en fonction d'un taux de rendement à long terme attendu. Lorsque les revenus réels d'un exercice sont supérieurs aux prévisions, l'excédent est placé dans une réserve pour les exercices futurs au cours desquels les revenus réels seraient inférieurs au taux de rendement à long terme attendu. Cette démarche atténue l'incidence de la volatilité inhérente aux marchés financiers sur les activités de l'Armée.

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2018

1. Mode de présentation (suite)

iii) Fonds des immobilisations

Le fonds des immobilisations sert à présenter toutes les opérations liées à l'acquisition et à l'amélioration des immobilisations corporelles, ainsi que les emprunts et le montant net des placements connexes de l'Armée dans ces actifs.

2. Principales conventions comptables

a) Trésorerie et équivalents de trésorerie

L'Armée considère les dépôts bancaires, les certificats de dépôt et les autres formes de placements à court terme détenus à des fins d'exploitation comme de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Bien que le portefeuille de placements à long terme ne soit doté d'aucune politique en matière d'affectation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, il détient de temps à autre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en guise de stratégie tactique à court terme. Ces placements sont présentés en tant que titres dans les actifs à long terme du bilan consolidé, car ils ne servent pas à répondre aux besoins des activités courantes.

b) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. L'Armée a choisi de comptabiliser tous les titres à la juste valeur et, en conséquence, ces derniers sont réévalués sur une base mensuelle. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition de titres sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés.

Les débiteurs font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice. S'il existe une indication de dépréciation, l'Armée détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, l'Armée ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que l'Armée s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances s'inversent au cours d'un exercice ultérieur, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2018

2. Principales conventions comptables (suite)

c) Couverture des taux d'intérêt

L'Armée a recours à des swaps de taux d'intérêt comme stratégie de couverture pour gérer la volatilité du taux d'intérêt sur certains emprunts hypothécaires à long terme. L'Armée utilise la comptabilité d'exercice pour la comptabilisation des couvertures. Les gains ou les pertes réalisés lors du règlement de l'élément de couverture sont reportés jusqu'au règlement de l'élément couvert.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, l'Armée désigne la relation de couverture comme objet de comptabilité de couverture. L'Armée constitue une documentation formelle concernant la relation de couverture, dans laquelle elle précise l'élément couvert et les instruments de couverture. Lors de la mise en place de la relation de couverture et pendant toute sa durée, les conditions de l'élément de couverture et de l'élément couvert sont les mêmes.

La comptabilité de couverture n'est appliquée que si la valeur notionnelle du swap correspond au montant en capital de l'élément couvert, la juste valeur du swap à la mise en place est nulle, le taux fixe est le même tout au long de la durée du swap, le taux variable est fondé sur le même indice et son ajustement est le même ou nul, l'instrument d'emprunt ne peut pas être réglé avant l'échéance et le swap arrive à échéance dans les deux semaines de la date d'échéance de l'emprunt.

d) Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports d'immobilisations sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport.

Les immobilisations dont le coût dépasse 5 \$ sont constatées au coût, moins l'amortissement cumulé, suivant la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative, comme suit :

	Période d'amortissement
Immeubles	40 ans
Améliorations des terrains	15 ans
Mobilier et matériel	3 à 10 ans
Véhicules	5 ans

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2018

2. Principales conventions comptables (suite)

Les frais de réparation et d'entretien sont imputés aux résultats. Les améliorations qui prolongent la durée de vie estimative d'une immobilisation sont capitalisées. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de prestation de services de l'Armée, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

e) Dons de fournitures et de services

L'Armée reçoit des apports sous forme de marchandises et de biens ainsi que de temps et de services de bénévolat. La valeur de ces apports n'est pas comptabilisée dans les présents états financiers consolidés.

f) Constatation des produits

L'Armée suit la méthode de la comptabilité par fonds affectés en ce qui a trait à ses apports affectés et à ses dotations grevées d'affectations. Les apports affectés et les dotations grevées d'affectations sont constatés comme des produits du fonds affecté approprié. Si aucun fonds affecté n'a été établi pour qu'y soit déposé un apport affecté qui a été reçu, l'apport est reporté dans le fonds d'exploitation et est constaté comme produits de l'exercice dans lequel les charges connexes sont engagées.

Les dons de bienfaisance comprennent les legs et sont constatés lorsqu'ils sont reçus.

La vente de biens donnés comprend les produits tirés de la vente de vêtements et d'autres biens usagés donnés au SNR et des boutiques d'articles d'occasion gérées par un ministère. Les produits sont constatés au point de vente.

Les fonds fournis par les pouvoirs publics et les frais de service sont constatés comme des produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant dû peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et la réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placement comprennent les intérêts créditeurs, les dividendes, les gains nets réalisés à la vente de titres et la variation des gains nets non réalisés sur les titres. Les intérêts créditeurs tirés des fonds affectés sont comptabilisés au poste « Autres fonds affectés », tandis que les autres revenus de placement sont comptabilisés au poste « Fonds d'exploitation ».

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2018

2. Principales conventions comptables (suite)

g) Avantages sociaux futurs

i) Prestations de retraite des officiers

L'Armée administre un régime à prestations définies non contributif pour ses officiers autorisés et capitaines auxiliaires. Les officiers autorisés adhèrent au régime après leur consécration tandis que les capitaines auxiliaires y adhèrent dès leur entrée en fonction. L'Armée offre d'autres avantages complémentaires de retraite aux officiers admissibles. Ces autres avantages comprennent les allocations supplémentaires et l'assurance soins médicaux et soins dentaires. L'Armée se fonde sur des rapports actuariels préparés par des actuaires indépendants pour prendre ses décisions de financement.

L'Armée inscrit ses obligations aux termes des régimes d'avantages et les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. À cet égard, l'Armée a adopté les politiques suivantes :

- a) le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les officiers est déterminé au moyen de calculs actuariels selon la méthode de la répartition des prestations au prorata des années de service et à l'aide de la meilleure estimation par les administrateurs du rendement prévu des placements, de l'indexation des salaires, de l'âge de la retraite des officiers et des coûts prévus des soins de santé;
- b) les actifs des régimes, qui sont comptabilisés à la juste valeur, ainsi que l'obligation au titre des prestations constituées, sont évalués au 31 mars de chaque exercice;
- c) le taux d'actualisation servant à déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est établi en fonction du taux d'intérêt du marché à la date d'évaluation sur les titres de créance de premier rang assortis de flux de trésorerie qui correspondent au moment et au montant du versement prévu des prestations;

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2018

2. Principales conventions comptables (suite)

d) dans le cas des actifs du régime, les gains ou pertes actuariels résultant de l'écart entre le rendement réel et le rendement attendu de ces actifs au cours d'une période sont immédiatement comptabilisés dans l'état consolidé de l'évolution des soldes de fonds. Aux fins du calcul du rendement prévu des actifs du régime, ces actifs sont évalués à leur juste valeur. Dans le cas de l'obligation au titre des prestations constituées, les gains ou pertes actuariels découlant des écarts entre les résultats réels et prévus des régimes ainsi que des modifications des hypothèses actuarielles utilisées aux fins de la détermination de l'obligation au titre des prestations constituées sont immédiatement comptabilisés dans l'état consolidé de l'évolution des soldes de fonds;

e) les coûts des services passés découlant des modifications des régimes sont immédiatement comptabilisés dans l'état consolidé de l'évolution des soldes de fonds.

ii) Prestations de retraite des employés

L'Armée verse des cotisations régulières à un régime enregistré d'épargne-retraite collectif, administré par une tierce partie, au nom de chaque employé admissible. Tous les employés à temps plein et à temps partiel peuvent adhérer au régime après trois mois de service.

h) Conversion des devises

Les actifs et les passifs libellés en devises ont été convertis en dollars canadiens au taux en vigueur à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges et les allocations ont été convertis au taux en vigueur à la date de l'opération.

Les gains et les pertes de change découlant de la conversion des états financiers consolidés de The Salvation Army Corporation of Bermuda, établissement étranger autonome, sont comptabilisés dans les soldes du fonds d'exploitation du bilan consolidé.

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2018

2. Principales conventions comptables (suite)

- i) Grace Communities Corporation (la « GCC ») exploite trois unités de logement, dont deux offrent aux locataires un bail à vie pour l'unité qu'ils occupent. Les baux à vie sont soit garantis, soit non garantis et sont comptabilisés comme suit :

- i) Garantis

Les baux à vie qui garantissent aux locataires le remboursement de 90 % du prix d'achat lorsqu'ils quittent les lieux sont constatés comme produit des baux à vie – garantis lorsque le locataire prend possession du logement, sauf la portion non garantie de 10 %, qui est constatée comme produit. Avant la prise de possession, les acomptes en espèces et les versements sont constatés comme des acomptes sur les baux à vie.

- ii) Non garantis

Les baux à vie qui ne garantissent aux locataires aucune portion du prix d'achat lorsqu'ils quittent les lieux sont constatés comme des ventes au moment de la prise de possession par le locataire. Avant la prise de possession, les acomptes en espèces et les versements sont constatés comme des acomptes sur les baux à vie.

- j) Recours à des estimations

L'établissement d'états financiers consolidés exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur la présentation des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de l'exercice visé. Les éléments importants faisant l'objet de telles estimations et hypothèses sont notamment la durée de vie utile des immobilisations corporelles, les charges à payer, les actifs et les obligations liées aux avantages sociaux futurs. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2018

3. Facilités de crédit

L'Armée a conclu avec une banque canadienne (deux banques canadiennes en 2017) des facilités d'exploitation renouvelables à vue (les « lignes de crédit ») de 5 000 \$ (7 000 \$ en 2017), qui servent à combler les découverts et à émettre des lettres de crédit de soutien. La ligne de crédit porte intérêt au taux préférentiel. À la clôture de l'exercice, l'Armée n'avait tiré aucune somme de cette ligne de crédit, sauf pour émettre des lettres de crédit de soutien [note 17 a)].

4. Titres

Les tableaux qui suivent présentent une analyse de la valeur comptable des placements :

	2018	2017
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19 828 \$	18 915 \$
Titres à revenu fixe		
Canadiens	104 378	79 895
Étrangers	2 952	2 848
Fonds en gestion commune		
Titres à revenu fixe		
Canadiens	111 426	112 125
Étrangers	3 879	3 907
Actions	13 238	236 223
Actions		
Canadiennes	199 321	208 476
Étrangères	484 965	218 516
Biens immobiliers – canadiens	85 810	80 654
Infrastructures – étrangères	71 567	57 743
	1 097 364 \$	1 019 302 \$

Les placements à revenu fixe viennent à échéance à différentes dates entre avril 2018 et octobre 2067 (entre août 2017 et octobre 2067 en 2017) et portent intérêt à des taux se situant entre 0,50 % et 9,92 % (entre 0,50 % et 9,92 % en 2017).

La valeur comptable des titres détenus dans le fonds d'investissement général totalise 1 088 145 \$ (1 010 245 \$ en 2017), tandis qu'un montant de 9 219 \$ (9 057 \$ en 2017) se rapporte aux fonds d'investissement détenus par l'Armée.

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2018

5. Risques financiers

a) Gestion du risque de placement

La gestion des risques a trait à la compréhension et à la gestion active des risques liés à tous les secteurs de l'Armée et à ses activités. Les placements sont principalement exposés aux risques de taux d'intérêt, de marché et de change. L'Armée a adopté des politiques et procédures définissant la composition cible de ses actifs. En outre, ces politiques et procédures exigent la diversification des placements dans chaque catégorie d'actifs et fixent le risque maximal auquel l'Armée peut s'exposer selon le type de placement.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que la fluctuation des taux d'intérêt ait une incidence sur la valeur des titres à revenu fixe détenus par l'Armée. L'Armée gère ce risque en échelonnant les échéances et en diversifiant les titres qu'elle détient de manière à limiter à 5 % de son portefeuille la proportion de chaque titre à revenu fixe détenu, sauf dans le cas des obligations du gouvernement du Canada ou d'un gouvernement provincial.

L'Armée est exposée au risque de taux d'intérêt pour le financement de 16 de ses propriétés (15 en 2017). Elle a conclu des swaps de taux d'intérêt avec d'importantes banques canadiennes afin de convertir en taux d'intérêt fixes ses paiements à taux variables pour tous ses emprunts à taux variable, à l'exception d'un seul. Les taux d'intérêt des swaps se situent entre 2,00 % et 6,27 % (entre 2,00 % et 6,27 % en 2017). Au 31 mars 2018, le capital impayé relatif aux swaps s'établissait à 35 848 \$ (39 837 \$ en 2017), et il diminue proportionnellement au remboursement du capital de la dette sous-jacente. Les swaps arrivent à échéance entre le 3 juillet 2018 et le 1^{er} février 2028. Le fait d'opter pour des taux d'intérêt fixes permet à l'Armée d'échapper presque entièrement à la volatilité des taux d'intérêt, conformément à ses objectifs de gestion du risque de taux d'intérêt. Le seul emprunt non couvert avait un capital impayé de 2 522 \$ au 31 mars 2018 et portait intérêt à 2,39 %, ce qui concorde avec le taux des acceptations bancaires (le « CDOR ») à un mois. L'Armée surveille l'évolution des taux d'intérêt et pourrait conclure un swap de taux d'intérêt visant ce prêt si le risque de taux d'intérêt augmente.

c) Risque de marché

Le risque de marché découle de la négociation de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe. L'Armée pourrait subir une perte en raison des fluctuations du marché. Elle atténue ce risque grâce à la mise en place de contrôles permettant de suivre de près la concentration des placements en vue de la limiter.

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2018

5. Risques financiers (suite)

d) Risque de change

Au 31 mars 2018, les titres étrangers représentaient 51 % des placements (28 % en 2017).

Le risque de change découle des gains et des pertes attribuables aux fluctuations des cours des devises dans lesquelles sont libellés les titres étrangers détenus par l'Armée. L'Armée ne couvre pas le risque de change de ces placements. Dans l'optique de l'Armée et celle de son fournisseur de services de gestion de placements internationaux, étant donné que le portefeuille est géré de façon à conserver des actions à long terme et que les actions sont libellées en diverses devises, le risque de change résiduel est considéré comme acceptable à long terme sans qu'une stratégie de couverture soit nécessaire.

Les politiques et les procédures énoncées par l'Armée au sujet des placements permettent aux gestionnaires de placements de conserver une proportion limitée d'obligations qui ne sont pas libellées en dollars canadiens parmi les titres à revenu fixe dans le portefeuille d'actifs et, le cas échéant, d'avoir recours à des contrats à terme de gré à gré pour éliminer tout risque de change éventuel.

6. Immobilisations corporelles

			2018	2017
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	135 064 \$	– \$	135 064 \$	134 031 \$
Améliorations des immeubles et des terrains	964 435	415 080	549 355	504 753
Mobilier et matériel	59 159	36 487	22 672	17 162
Véhicules	14 791	11 174	3 617	3 208
Immobilisations en cours	14 363	–	14 363	47 852
	1 187 812 \$	462 741 \$	725 071 \$	707 006 \$

Au 31 mars 2018, l'Armée avait des actifs détenus en vue de la vente dont la valeur comptable nette s'élevait à 2 029 \$ (2 944 \$ en 2017).

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2018

7. Autres actifs et passifs

a) Autres actifs

Les autres actifs incluent des fiducies résiduaire de bienfaisance pour un montant de 3 411 \$ (3 411 \$ en 2017). Une fiducie résiduaire de bienfaisance est un arrangement aux termes duquel une personne fait don d'un bien ou d'argent à un organisme de bienfaisance, mais continue d'utiliser le bien ou d'en recevoir l'usufruit jusqu'à sa mort.

b) Autres passifs

Les autres passifs incluent des rentes aux fins de bienfaisance, à savoir des dons planifiés, pour un montant de 4 376 \$ (5 404 \$ en 2017).

8. Emprunts et emprunts hypothécaires

Les emprunts et emprunts hypothécaires sont garantis soit par des placements soit par des biens, portent intérêt à un taux allant de 0,00 % à 9,63 % (0,00 % à 9,63 % en 2017), le taux d'intérêt moyen s'établissant à environ 3,24 % (3,37 % en 2017), et l'échéance maximale est de 20 ans au 31 mars 2018.

Certains de ces emprunts hypothécaires sont subventionnés par des gouvernements, ce qui permet de réduire le taux d'intérêt effectif payé par l'Armée.

Les intérêts versés sur les emprunts et emprunts hypothécaires ont totalisé 2 764 \$ (2 979 \$ en 2017).

Le montant global des remboursements de capital exigibles pour chacun des cinq prochains exercices et par la suite se répartit comme suit :

2019	14 550 \$
2020	11 945
2021	20 329
2022	4 901
2023	3 138
Par la suite	24 029
	<hr/>
	78 892
Moins la tranche échéant à moins de un an	14 550
	<hr/>
	64 342 \$

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2018

9. Avantages sociaux futurs

a) Prestations de retraite des officiers

	Régime de retraite à prestations définies	Prestations de retraite supplémentaires	Autres régimes d'avantages complémentaires de retraite	Total des avantages sociaux futurs
2018				
Obligation au titre des prestations constituées	236 256 \$	25 672 \$	112 997 \$	374 925 \$
Juste valeur des actifs du régime	209 010	–	–	209 010
Déficit du régime	27 246 \$	25 672 \$	12 997 \$	165 915 \$

	Régime de retraite à prestations définies	Prestations de retraite supplémentaires	Autres régimes d'avantages complémentaires de retraite	Total des avantages sociaux futurs
2017				
Obligation au titre des prestations constituées	216 579 \$	22 340 \$	116 064 \$	354 983 \$
Juste valeur des actifs du régime	198 997	–	–	198 997
Déficit du régime	17 582 \$	22 340 \$	116 064 \$	155 986 \$

Le tableau qui suit présente l'évolution du passif au titre des avantages sociaux futurs :

	Régime de retraite à prestations définies	Prestations de retraite supplémentaires	Autres régimes d'avantages complémentaires de retraite	2018	2017
Solde à l'ouverture de l'exercice	17 582 \$	22 340 \$	116 064 \$	155 986 \$	164 367 \$
Charge au titre des avantages	4 765	878	5 768	11 411	12 615
Cotisations patronales	(2 232)	(1 570)	(3 754)	(7 556)	(9 267)
Réévaluation et autres éléments	7 131	4 024	(5 081)	6 074	(11 729)
Solde à la clôture de l'exercice	27 246 \$	25 672 \$	112 997 \$	165 915 \$	155 986 \$

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2018

9. Avantages sociaux futurs (suite)

Le poste « Réévaluation et autres éléments » comprend l'écart entre le rendement réel des actifs du régime et le rendement prévu selon le taux d'actualisation utilisé pour calculer l'obligation au titre des prestations définies et les gains ou pertes actuariels.

Les tableaux qui suivent présentent la charge nette au titre des régimes d'avantages du personnel de l'Armée :

2018	Régime de retraite à prestations définies	Prestations de retraite supplémentaires	Autres régimes d'avantages complémentaires de retraite	Total
Coût des services rendus au cours de l'exercice	4 015 \$	78 \$	1 518 \$	5 611 \$
Intérêts débiteurs	750	800	4 250	5 800
	4 765 \$	878 \$	5 768 \$	11 411 \$

2017	Régime de retraite à prestations définies	Prestations de retraite supplémentaires	Autres régimes d'avantages complémentaires de retraite	Total
Coût des services rendus au cours de l'exercice	4 799 \$	90 \$	1 418 \$	6 307 \$
Intérêts débiteurs	1 206	842	4 260	6 308
	6 005 \$	932 \$	5 678 \$	12 615 \$

Les charges supplémentaires liées aux prestations des officiers, qui sont composées des paiements en espèces effectués directement par l'Armée aux bénéficiaires des régimes d'avantages complémentaires de retraite sans capitalisation, ainsi que les autres prestations courantes aux officiers actifs se sont élevées à 2 832 \$ (3 142 \$ en 2017).

L'Armée établit ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs du régime aux fins de la comptabilisation en date du 31 mars de chaque exercice. La dernière évaluation actuarielle aux fins de la capitalisation des régimes de retraite et des autres régimes d'avantages complémentaires de retraite était en date du 31 mars 2017 et les prochaines évaluations actuarielles pour les deux régimes seront en date du 31 mars 2020.

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2018

9. Avantages sociaux futurs (suite)

b) Prestations de préretraite

Les prestations de préretraite constituées de 3 431 \$ (3 461 \$ en 2017) sont comptabilisées dans les autres passifs et représentent les paiements futurs au titre des soins médicaux et des congés de maladie pour certains ministères.

c) Prestations de retraite des employés

Les cotisations que l'Armée a versées et passées en charges se sont élevées à 17 210 \$ pour l'exercice (17 214 \$ en 2017). Les actifs du régime de prestations de retraite des employés sont distincts de ceux de l'Armée et sont gérés dans un fonds autonome.

d) Régimes multi-employeurs

Plusieurs ministères font partie de régimes multi-employeurs à prestations définies ou à cotisations définies aux termes desquels les ministères respectifs (et les employés) versent leurs cotisations. Pour l'exercice clos le 31 mars 2018, les cotisations versées et passées en charges de 3 881 \$ (3 900 \$ en 2017) ont été comptabilisées dans le poste « Programmes et services caritatifs ».

10. Acomptes sur baux à vie

	2018	2017
Solde à l'ouverture de l'exercice	11 805 \$	12 155 \$
Montants reclassés provenant d'acomptes sur baux à vie dès l'occupation de locaux	798	838
Tranche pour l'exercice considéré		
Remboursements	(1 013)	(1 104)
Montants constatés à titre de produits	(80)	(84)
Solde à la clôture de l'exercice	11 510 \$	11 805 \$

Conformément à quelques contrats de bail à vie conclus jusqu'à maintenant, la GCC s'engage auprès de tout résident à tenter de louer l'unité de logement à la fin du bail à vie et à rembourser le résident avec le produit de la location. Cependant, la GCC garantit au résident au moins 90 % du montant initial du produit de la location à vie. Même s'il est possible que le remboursement du produit de la location à vie soit exigible à tout moment, la direction est d'avis qu'il est improbable que d'importants montants le soient au cours du prochain exercice.

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2018

11. Soldes des fonds

a) Le solde du fonds d'exploitation se compose d'une somme de 163 580 \$ (103 694 \$ en 2017) détenue aux fins des activités courantes, qui comprend l'écart de conversion cumulé de 4 080 \$ (4 676 \$ en 2017) découlant de la conversion des devises d'un établissement étranger autonome aux Bermudes, et un montant de (70 453)\$ [(73 979)\$ en 2017] lié à la réévaluation des avantages sociaux futurs. L'Armée a un régime pour financer le déficit de réévaluation sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés concernés qui est 12,5 ans (12,3 ans en 2017). Un montant de 9 600 \$ a été affecté à la réduction du déficit en 2018 (18 800 \$ en 2017).

b) Le solde du fonds de dotation est affecté comme suit :

2018	Affectations d'origine externe	Affectations d'origine interne	Total
Ministères	8 370 \$	1 930 \$	10 300 \$
QGD	4 410	3 076	7 486
QGT	19 817	13 697	33 514
	32 597 \$	18 703 \$	51 300 \$

2017	Affectations d'origine externe	Affectations d'origine interne	Total
Ministères	8 184 \$	1 930 \$	10 114 \$
QGD	4 836	3 072	7 908
QGT	19 375	26 052	45 427
	32 395 \$	31 054 \$	63 449 \$

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2018

11. Soldes des fonds (suite)

c) Le solde des autres fonds affectés est affecté comme suit :

	Affectations d'origine externe	Affectations d'origine interne	Total
2018			
Ministères	37 448 \$	117 378 \$	154 826 \$
QGD	92 149	90 226	182 375
QGT	54 113	389 903	444 016
	183 710 \$	597 507 \$	781 217 \$
2017			
Ministères	28 190 \$	120 219 \$	148 409 \$
QGD	98 048	94 308	192 356
QGT	51 102	405 562	456 664
	177 340 \$	620 089 \$	797 429 \$

Comme il est décrit à la note 1 b) ii), l'Armée atténue l'incidence de la volatilité inhérente aux marchés financiers sur ses activités en planifiant ses dépenses en fonction d'un taux de rendement à long terme attendu au lieu des revenus de placement réels comptabilisés au cours d'une année donnée. Par conséquent, l'Armée maintient une réserve dont le solde cible se situe entre 25 % et 33 % de la juste valeur marchande de son portefeuille de placements. Le solde de cette réserve grevée d'affectations d'origine interne dans les autres fonds affectés s'élève à 374 319 \$ (360 001 \$ en 2017) et représente les fonds détenus pour les activités futures d'exercices au cours desquels les revenus réels seraient inférieurs au taux de rendement à long terme attendu. Le fonds d'investissement général (note 4) a été évalué à 1 088 145 \$ (1 010 245 \$ en 2017), de sorte que le solde de la réserve représente 34 % (36 % en 2017) de la valeur marchande du portefeuille. L'Armée passera en revue l'excédent de la réserve existant au cours de l'exercice afin de déterminer si les fonds seront libérés de manière à ramener le solde au niveau cible.

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2018

12. Revenus de placement

	2018	2017
Intérêts	7 421 \$	8 193 \$
Dividendes	14 661	17 373
Gains nets réalisés à la vente de titres	73 836	33 070
Augmentation (diminution) des gains nets non réalisés sur les titres	(2 056)	68 139
	93 862 \$	126 775 \$

13. Charges par catégorie

Les charges se partagent entre les catégories suivantes :

	2018	2017
Salaires et avantages sociaux	447 548 \$	431 531 \$
Autres charges générales et d'exploitation des programmes	158 596	153 788
Frais d'occupation	88 182	85 275
Amortissement	32 511	30 482
	726 837 \$	701 076 \$

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2018

14. Virements interfonds, montant net

2018	Fonds d'exploitation	Fonds de dotation	Autres fonds affectés	Fonds des immobilisations
Financement des activités à partir des réserves	117 782 \$	– \$	(117 782) \$	– \$
Financement des opérations portant sur les immobilisations à partir des activités et des réserves	(13 541)	–	(44 467)	58 008
Virements de dotations grevées d'affectations d'origine interne aux activités et aux réserves	11 798	(12 359)	561	–
Virement de fonds aux réserves grevées d'affectations d'origine interne	(4 316)	–	4 316	–
Virement du produit de la vente d'immobilisations	(340)	–	7 950	(7 610)
Virements affectés aux travaux futurs de réparation et de maintenance	(10 157)	–	10 157	–
Gain net sur placements transféré aux réserves en vue d'opérations futures [notes 1 b) ii) et 11 c)]	(51 223)	–	51 223	–
Autres virements	(746)	(424)	1 170	–
	49 257 \$	(12 783) \$	(86 872) \$	50 398 \$
2017	Fonds d'exploitation	Fonds de dotation	Autres fonds affectés	Fonds des immobilisations
Financement des activités à partir des réserves	130 362 \$	– \$	(130 362) \$	– \$
Financement des opérations portant sur les immobilisations à partir des activités et des réserves	(18 183)	–	(26 023)	44 206
Virements de dotations grevées d'affectations d'origine interne aux réserves	–	(5 113)	5 113	–
Virement net de fonds aux réserves grevées d'affectations d'origine interne	(3 588)	5 165	(1 577)	–
Virement du produit de la vente d'immobilisations	1 265	–	32 224	(33 489)
Virements affectés aux travaux futurs de réparation et de maintenance	(7 820)	–	7 820	–
Gain net sur placements transféré à partir des réserves en vue d'opérations futures [notes 1 b) ii) et 11 c)]	(119 544)	–	119 544	–
Virement de legs non affectés aux réserves en vue d'activités futures	(21 841)	–	21 841	–
Autres virements	(635)	128	609	(102)
	(39 984) \$	180 \$	29 189 \$	10 615 \$

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2018

15. État consolidé des flux de trésorerie

a) Éléments sans effet sur la trésorerie

	2018	2017
Gain à la cession d'immobilisations corporelles	(1 028) \$	(24 293) \$
Amortissement	32 511	30 482
Augmentation (diminution) des prestations de préretraite	(30)	15
Charge au titre des autres avantages complémentaires de retraite	5 768	5 678
Charge au titre des régimes de retraite à prestations définies et à prestations de retraite supplémentaires	5 643	6 937
Gains nets réalisés à la vente de titres	(73 836)	(33 070)
Diminution (augmentation) des gains nets non réalisés sur les titres	2 056	(68 139)
	(28 916) \$	(82 390) \$

b) Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation

	2018	2017
Débiteurs et autres actifs à court terme	(4 630) \$	4 671 \$
Créditeurs et charges à payer	5 704	(5 186)
Produits reportés	(3 761)	(48)
	(2 687) \$	(563) \$

16. Obligations locatives

L'Armée est liée par des contrats de location de locaux occupés dans le cadre de ses activités. Ces contrats arrivent à échéance au plus tard en 2057. Les paiements exigibles en vertu des contrats de location s'établissent comme suit :

2019	20 418 \$
2020	15 379
2021	10 359
2022	7 280
2023	4 840
Par la suite	10 142
	68 418 \$

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2018

17. Éventualités et engagements

a) Lettres de crédit et lettres de confort

Dans le cours normal de ses activités, l'Armée conclut des ententes dont certaines modalités correspondent à la définition de garantie selon le *Manuel de CPA Canada*. Le Conseil de direction a directement garanti le remboursement de différentes dettes (notamment des découverts et des lignes de crédit) associées à certains ministères. Aucune perte importante n'est prévue aux termes de ces ententes ou garanties.

Au 31 mars 2018, l'Armée avait émis des lettres de crédit pour un total de 210 \$ (607 \$ en 2017). Il s'agit surtout de lettres de crédit de soutien irrévocable en faveur de municipalités et d'autres entités qui exigeaient des garanties de bonne exécution de projets entrepris par l'Armée.

b) Passifs éventuels

L'Armée reçoit de l'aide gouvernementale sous forme de prêts transformables en subventions pour financer certains projets d'immobilisations. Ce type de financement est considéré comme une subvention aussi longtemps que l'Armée respecte les modalités des ententes conclues. En cas de manquement, le financement doit être remboursé au gouvernement. À la clôture de l'exercice, le solde du prêt transformable en subvention de l'Armée pour ce type de financement était de 27 017 \$ (30 849 \$ en 2017). La direction est d'avis qu'elle se conforme actuellement aux ententes conclues et, par conséquent, aucun montant lié à ce type d'aide n'est comptabilisé en tant que passif dans les présents états financiers consolidés.

c) Apports gouvernementaux en capital pour des programmes

Au cours de l'exercice 2010, l'Armée a acquis du gouvernement de l'Ontario le titre de propriété d'un immeuble situé à Milton, en Ontario, dans le cadre d'une entente de mise en œuvre d'un programme à l'intention de jeunes contrevenants. En vertu de cette entente, la province conserve le droit de reprendre l'immeuble, évalué à 4 440 \$ au moment de l'acquisition, à certaines conditions, notamment si l'Armée cesse d'appliquer le programme. Au cours de l'exercice 2018, l'Armée a aussi acquis du gouvernement du Yukon le titre de propriété d'un immeuble évalué à 14 550 \$ à condition qu'elle fournisse de l'hébergement de transition dans un refuge d'urgence pendant au moins 10 ans. L'Armée entend appliquer les deux programmes pendant un avenir prévisible et respecter toutes les modalités déterminées par le gouvernement au sujet de ses activités. Ainsi, dans les présents états financiers consolidés, le transfert des immeubles a entraîné une augmentation des immobilisations corporelles et la comptabilisation d'un apport en capital dans les produits.

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2018

17. Éventualités et engagements (suite)

d) Poursuites

L'Armée fait l'objet de poursuites engagées dans le cours normal de ses activités. Bien qu'il soit impossible de prédire l'issue de ces poursuites, la direction estime que ces questions seront résolues sans effet négatif significatif sur les activités de l'Armée.

e) Indemnisation des administrateurs et des officiers

L'Armée a indemnisé, indemnise et continuera d'indemniser les membres de son Conseil de direction, les administrateurs de ses sociétés contrôlées, ses dirigeants, fiduciaires, salariés et bénévoles, passés, présents et futurs, à l'égard de frais (y compris les frais juridiques), de décisions judiciaires et de tout montant réellement ou raisonnablement engagé par ceux-ci relativement à une poursuite intentée contre eux à la suite d'un quelconque acte fautif, réel ou présumé, commis dans le cadre de leurs fonctions, s'ils ont agi avec intégrité et de bonne foi dans l'intérêt véritable de l'Armée. La nature même de cette indemnisation ne permet pas à l'Armée d'estimer raisonnablement le risque maximal. L'Armée a souscrit une assurance responsabilité civile relativement à cette indemnisation.

L'Armée du Salut au Canada et aux Bermudes

Quartier général territorial :

The Salvation Army
Territorial Headquarters
2 Overlea Boulevard, Toronto, ON M4H 1P4

Quartiers généraux divisionnaires :

Alberta et Territoires du Nord
(Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut)
9618 101A Avenue NW, Edmonton, AB T5H 0C7

Bermudes
76 Roberts Avenue, Devonshire HM 15, Bermuda

Centre-est de l'Ontario
1645 Warden Avenue, Scarborough, ON M1R 5B3

Colombie-Britannique
103 – 3833 Henning Drive, Burnaby, BC V5C 6N5

Grands Lacs de l'Ontario
371 King Street, London, ON N6B 1S4

Maritimes
(Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard)
330 Herring Cove Road, Halifax, NS B3R 1V4

Prairies
(Manitoba, Saskatchewan et nord-ouest de l'Ontario)
204 – 290 Vaughan Street, Winnipeg, MB R3B 2N8

Terre-Neuve-et-Labrador
PO Box 91 – 430 Topsail Rd, St. John's, NL A1E 4N1

Québec
1700 – 625 Avenue du Président-Kennedy
Montréal, QC H3A 1K2



Jill travaill dans
une cuisine toute
la journée

Jill a du mal à
nourrir ses enfants

Au Canada,
la pauvreté
n'est pas
toujours
facile à voir

Donnez aujourd'hui
même à armeedusalut.ca



Un don
d'espoir
pour la vie